



Ligue de Billard Auvergne-Rhône-Alpes

Commission Sportive Carambole

CONVOCATION JOUEURS



Date : 29-déc-2022

Objet : CONVOCATION AUX
QUALIFICATIONS

ASS. SPORTIVE MUNICIPALE ST ETIENNE

SECTION BILLARD

RUE TOURNEFORT

42000 ST ETIENNE

Téléphone : 04 77 93 48 05

E-mail : bruyas.a@wanadoo.fr

Monsieur le Président :

Votre joueur cité ci-après est prié de se présenter à l'adresse ci-dessus pour la compétition suivante:

POULE QUALIFICATIVE	Date : samedi 07 janvier 2023
Mode de jeu : 1 BANDE	Catégorie : NATIONALE 3

Participants :

N°	N° du Club	Nom et Prénom	N° Licence	Moy.	Club
1	12046	JACQUEMOND OLIVIER	120201 D	2,96	BCSG
2	12016	POUPON MICHEL	112505 D	2,59	AAB
3	12027	VALLAT DANIEL	016053 L	2,52	ASMSE
4	12002	HONG LAMHONG ALEXANDRE	112520 S	2,00	COSF
5	12027	AUGAGNEUR JEAN PAUL	016143 X	2,00	ASMSE
6	12022	ARNAUD PHILIPPE	100971 N	1,82	ABSE
7	12022	BRISSE THIERRY	135925 X	1,60	ABSE

Convocation des joueurs :	8h30	Début de la Compétition :	9h00
Le retard de 30mn s'applique à partir de l'heure de convocation			

DISTANCE : 60 Points

REPRISES : 30

Le directeur de jeu, responsable de la compétition, doit :

- Vérifier que les joueurs sont en tenue réglementaire.
- Se conformer impérativement aux directives éventuellement portées sur le fichier de la compétition
- Assurer la saisie des résultats sur le site FFB Gestion Sportive Carambole sous 24 heures
- Signaler sur la feuille de transmission du fichier de compétition toute anomalie, forfait, retard, ou toute réclamation qui sera portée sur une feuille annexe.
- Transmettre ce fichier de résultats dans les 48 heures :

Par email au responsable sportif à l'adresse : carambole.lbara@gmail.com

Les joueurs d'un même club se rencontrent au 1° tour

Jean-Paul AUGAGNEUR
Responsable Commission Sportive Carambole